

DOS ET SANTÉ PETITE ENFANCE

Sensibilisation



GIMS

La Santé au Travail

La santé au travail

La santé des salariés fait battre le cœur de votre entreprise

« Prévenir les risques
d'atteinte à la santé
liés à la manutention
manuelle et apprendre
à préserver son dos »





GIMS

Siège social

11 rue de la République
CS 52336 - 13213 Marseille Cedex 02

Tel : 04 91 14 32 14

Fax : 04 91 91 60 91

Email : info@gims13.com

Retrouvez toutes les fiches Conseils et Formations sur le site Internet

www.gims13.com

GIMS

La Santé au Travail

Objectif

→ Pour le salarié

Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent.

Connaitre les risques de son métier afin de repérer dans son travail, les risques liés aux manutentions manuelles (mobilisation d'enfants, manipulation de nourrissons) et des risques liés aux postures.

Maîtriser le risque en économisant ses efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées en fonction de sa situation de travail.

→ Pour l'employeur

Le salarié sera informé et sensibilisé sur l'importance des risques liés aux manutentions manuelles et aux postures, des enjeux et des effets encourus sur la santé.

L'employeur aura répondu à ses obligations règlementaires (Art. L4121.1 et Art.L4541 et suivants).

Public concerné

Tous les salariés, pratiquants du secteur de la petite enfance :
auxiliaire puéricultrice, IDE, ASH, cuisinière...

L'animation

Elle est assurée par un formateur en prévention des risques professionnels liés à l'activité physique.

Modalités

Participants : Groupe de 4 à 8 personnes.

Durée de la sensibilisation : 6 heures.

Lieu : Dans les locaux de la structure d'accueil (intra-entreprise).

Moyens pédagogiques : Supports audiovisuels, photos, QCM, exercices pratiques à l'aide de différents mannequins.

Méthodologie

Apports de connaissances, échanges, débriefing, feed-back...

Mise en situation pour la réalisation de techniques de mobilisation d'enfants, de manipulation de nourrissons et de postures adaptées à la situation de travail au plus proche de l'activité réelle du salarié.

Un aide-mémoire sera remis à chaque participant à l'issue de la sensibilisation.

Pour plus d'informations, contactez votre médecin du travail

